

LE CASTOR D'EUROPE DE RETOUR DANS LE DEPARTEMENT DU NORD

Il avait quasiment disparu de France depuis le début du XXème siècle, mais tout indique que le castor d'Europe (*Castor fiber*) est bien en train de recoloniser le département du Nord. À la suite de plusieurs observations d'indices effectuées par le bureau d'étude Rainette sur la métropole Lilloise et par le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais dans l'Avesnois, l'Office français de la biodiversité (OFB) confirme la présence de l'espèce.



© S. Richier / OFB

L'OFB, qui est en charge du suivi de l'espèce au plan national depuis 1987, à la demande du ministère en charge de l'environnement, va coordonner un suivi sur ces secteurs en lien étroit avec les partenaires locaux, les services de l'État et les autorités belges. En effet, le retour du castor dans le département est issu des populations belges situées à proximité de la frontière.

Au XIIe siècle, le castor d'Europe était présent dans toute la France. Longtemps chassé pour sa fourrure et sa chair, l'espèce subit une forte régression à partir du XVIIème siècle, pour ne plus subsister que dans la basse vallée du Rhône au début des années 1900.

Protégé depuis 1968, l'espèce fait depuis son retour sur les cours d'eaux français.

Il ne doit pas être confondu avec le ragondin, une espèce exotique envahissante, originaire d'Amérique du sud. Plus petit que le Castor d'Europe, le ragondin, dispose d'une queue ronde alors que le castor d'Europe est, lui, très facilement reconnaissable avec sa queue plate à l'aspect écailleux.

Toute information d'indices de présence et/ou d'observation de castor peuvent être remontées au service départemental de l'OFB au 03.27.49.70.54.

Contact presse :

Florence Barreto 01 45 14 88 57
Marine Didier 01 45 14 37 08
presse@ofb.gouv.fr.



Crédits photos : Sylvain RICHIER/OFB